

Certaines constructions des édifices voisins ont été portées à des hauteurs hors de toute proportion artistique, et servent désormais de tours d'observation ou plutôt l'espionnage pour tout ce qui peut se passer dans l'enceinte du Vatican ; le Saint-Père lui-même ne peut plus librement se promener, et pas même dans la partie la plus reculée de son jardin ; de sorte que, pour fuir les regards insolents d'ignobles curieux, il devra bientôt se résoudre à se promener uniquement dans les loges et les musées du Vatican.

Et ce n'est pas tout. Pour peu que le Souverain Pontife dévie de ses habitudes quotidiennes ou choisisse un endroit du palais ou du jardin plutôt qu'un autre, aussitôt ce sont mille commentaires fantastiques et mille insinuations malignes qui se colportent tantôt dans les colonnes des journaux religieux, puis, par la voie officielle, sinon d'une manière complètement officielle, on fait courir sur les ailes du télégraphe et l'on crie aux quatre vents les particularités les plus ridicules, les mensonges les plus impudents et les appréciations les plus perfides, non seulement sur le fait matériel en soi, mais encore sur les intentions de l'auguste prisonnier.

Il nous fait peine de le dire et le cœur nous en saigne, mais le Pape se trouve ainsi plus surveillé que le plus vulgaire criminel, et à Lui, ce souverain des souverains sur terre, on interdit de fait la liberté de sa demeure. Autrefois, on avait coutume de dire que tout citoyen est roi dans sa maison ; aujourd'hui, il est nécessaire de dire que non seulement le Pape n'est plus roi dans sa capitale et dans son Etat, mais encore qu'il n'est plus son maître dans l'intimité domestique et dans son habitation même.

Nous signalons au monde catholique et civil cette situation vraiment insupportable qui est faite au Chef auguste et vénérable de trois cents millions de fidèles répandus sur toute la surface du double hémisphère ; au nom de la justice et de la foi, et nous pouvons le dire sans exagération aucune, au nom de la nature et de l'humanité, nous demandons si un Pape, si un Italien, si un citoyen, si un homme enfin peut être ainsi placé en dehors de toute loi naturelle, civile et humaine.

## CAUSERIE AGRICOLE

De l'ensilage.--Suite

### UNE EXPLICATION

Sous ce titre, le *Canadien* du 21 août courant, publie une correspondance de M. J. Israël Tarte que nous reproduisons dans l'intérêt de nos lecteurs :

“ J'ai écrit l'autre jour sur l'ensilage un article qu'il me faut expliquer. Je viens d'apprendre à mes dépens que l'ensilage est une opération délicate. Que mes confrères en agriculture profitent de ma mésaventure.

“ J'ai ensilé il y a trois semaines environ, cinquante mille livres de foin de qualité inférieure, venant d'une prairie que j'ai louée de l'un de mes voisins. Nous n'a-

vous pas coupé l'ensilage, mais nous avons foulé de notre mieux, dans les coins surtout. Mon frère est d'avis qu'il était bien mieux de charger le silo avec des roches ou de la terre. Je ne crus pas ce procédé nécessaire, et nous couvrîmes de quelques pouces de paille et de planches. Tout sembla aller bien durant les premiers dix jours. Je m'absentai, mon frère alla sur ma ferme de St Gabriel, et à son retour il trouva le silo en pleine fermentation putride dans les coins et les côtés surtout. Il crut qu'il n'y avait qu'une légère couche d'atteinte, et il se mit à l'enlever. Il jeta ainsi au tas de fumier trois pieds au moins d'ensilage, plus ou moins gâté. J'arrivai sur ces entrefaites, et nous résolûmes de charger pesamment le reste de l'ensilage. Les coins et les côtés sont pourris à une certaine profondeur, peut-être jusqu'au plancher du silo. Le milieu est mangeable. Quel va être le résultat de cette tentative ? Je le dirai à mes lecteurs. Ce que je me fais un devoir de dire sans retard, c'est que le foin non coupé est manifestement plus dangereux à ensiler que le foin coupé, et qu'il est nécessaire dans ce cas de couvrir et de charger le silo. L'an dernier j'ai ensilé du foin sans le couper, mais nous l'avions couvert d'une couche de six pouces de terre. Nous avons perdu une légère couche à la surface.

“ Avec du blé-d'inde coupé, on peut se dispenser de poids et de couverture en terre. C'est un ouvrage sérieux que de monter à quinze ou vingt pieds de hauteur la terre ou la pierre nécessaire à charger un silo. C'est pourquoi je n'ai pas couvert et chargé, l'an dernier. J'admets qu'il est mieux et plus sûr, même pour le blé d'inde, de couvrir et charger le silo. Quant au foin, avoines, il ne me reste pas de doute qu'il est nécessaire de couvrir et de mettre une lourde pesée.

“ L'expérience est la mère de sagesse, et la prudence est la clef du succès.

“ Je serais dans un joli pétrin si je n'avais, heureusement, beaucoup de blé d'inde à ensiler au commencement de septembre. En tous cas, si mon ensilage est gâté jusqu'au fond—ce que je saurai dans quelques jours—j'aurai fait une perte sérieuse, par excès de confiance.”

Si nous avons bonne mémoire, dans sa précédente correspondance, à laquelle il est fait allusion au début de cette dernière, M. Tarte avait affirmé sa croyance à l'inutilité de la couverture et de la surcharge des silos. Nous avions eu la pensée un instant de mettre en comparaison la lettre de notre estimable confrère et les enseignements du maître Goffart ; mais la clarté des explications de ce dernier et sa démonstration si parfaite de la nécessité de la couverture et de la surcharge nous avaient paru devoir suffire à nos lecteurs. Pour ceux, auxquels il pourrait encore rester quelques doutes, nous leur recommandons de méditer un peu les aveux si francs de M. J. Israël Tarte. Il ne faut pas évidemment se laisser décourager par un insuccès passager ; mais la perte que va subir notre confrère est de nature à faire réfléchir tous les cultivateurs. Elle nous confirme dans la pensée que nous fait œuvre utile en reproduisant, chapitre par chapitre, l'œuvre si intéressante, si pratique, et si démonstrative